

« Le 28 février, des votations qui vous concernent ! »

« Cela suffit...! »

C'est avec les votations cantonales du 28 février que l'on se rend compte que ce sont encore les bénéficiaires de l'AVS, du SPC ainsi que de l'aide sociale qui vont devoir boucher les trous du budget cantonal.

Moins d'aide au logement en faveur des ménages, qui n'en peuvent plus de payer des loyers élevés, alors que la FIVO (Fondation Immobilière de la Ville d'Onex) via des programmes de promotion, démontre que l'on est à même de proposer des logements de qualité à des loyers abordables.

Fiscalisation de l'aide pour l'assurance-maladie, diminutions du minimum vital, voici la recette du Conseil d'État, lequel est dominé par la droite libérale.

Ces conseillers n'en finissent pas de faire des cadeaux à certaines multinationales, de sorte que les forfaits fiscaux soient avantageux.

Le coût de ces opérations s'élève à 245 millions de francs par année, et nous constatons un manque à gagner à hauteur de 90 millions.

Un peu de solidarité, faire passer le bien de tous les concitoyens et mettre l'accent sur les aides en faveur du logement et dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité et de la mobilité feraient le plus grand bien.

Patrick Erath



Fête du printemps des associations 2016



Samedi 13 mars 2016

Salle du Manège, 127 rte de Chancy

De 11h à 12h30 animations pour les enfants.

Puis jusqu'à 19h :





- Musique, chant, danse.
- Stands des associations.
- Buvette et de quoi se restaurer.

Entrée libre







Organisé par le Parti Socialiste d'Onex

Votations du 28 février 2016

VOTATIONS FÉDÉRALES:

	Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage »?	NON
	Non à une définition du mariage rétrograde et discriminatoire !	
	Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en oeuvre) »?	NON
	Non à un texte qui court-circuite la justice et viole les droits fondamentaux !	
	Acceptez-vous la modification de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard)?	NON
	Non au gaspillage de 3 milliards !	
	Acceptez-vous l'initiative populaire «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires »?	OUI
	On ne joue pas avec la nourriture	

VOTATIONS CANTONALES:

	Acceptez-vous l'initiative populaire 150 « Pas de cadeaux aux multinationales : Initiative pour la suppression des allègements fiscaux »?	OUI
	Oui à l'égalité entre les entreprises !	
	Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur l'imposition des personnes morales (Contreprojet à l'IN 150)?	NON
	Non à un contre-projet sans contenu !	
	Question subsidiaire : Si l'initiative (IN 150 «Pas de cadeaux aux multinationales : Initiative pour la suppression des allègements fiscaux ») et le contreprojet sont acceptés, lequel des deux a-t-il votre préférence ?	INITIATIVE
	Acceptez-vous la loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cst-GE) L11321?	OUI
	Pour un contrôle public et indépendant !	
	Acceptez-vous la loi modifiant la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL)?	NON
	Pas d'économies sur le dos des locataires !	
	Acceptez-vous la loi modifiant la loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LaLAMal)?	NON
	Pas d'économies sur les subsides d'assurance maladie !	
	Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur les prestations complémentaires cantonales (LPCC)?	NON
	Pas d'économie sur le dos des seniors et des personnes souffrant de handicap !	
	Acceptez-vous la loi ouvrant un crédit d'ouvrage de 20 869 000 F pour la reconstruction d'un bâtiment de stationnement de troupe sur le site de Meyrin-Mategnin contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements ?	OUI
	Oui à plus de logements !	



Sujets cantonaux majeurs

Oui à l'égalité entre les entreprises !

Genève accorde des allègements fiscaux importants à certaines entreprises pendant 10 ans.

C'est une mesure injuste, non-transparente et très coûteuse (928 mio de CHF en 10 ans)!

Sa contribution à la croissance économique n'est pas soutenu par des chiffres, bien au contraire: les allègements coûtent plus chers qu'ils ne rapportent.

Le contre-projet du Conseil d'Etat ne **résout pas** le problème.

OUI à l'initiative populaire 150

Daniel Fino

Pas d'économies sur les subsides d'assurance maladie !

Cette loi réduira fortement les faibles revenus des plus pauvres de notre société.

Elle touche les personnes au bénéfice de prestations complémentaires et de subsides pour l'assurance maladie.

En limitant le montant de leur subside, elles ne pourraient pas payer leurs primes de caisse maladie.

Cette proposition est par conséquent scandaleuse.

Nous vous invitons donc à **refuser** la modification de cette loi cantonale.

Julio Maruri

Pas d'économie sur le dos des rentiers AVS et AI !

Dans le canton de Genève, les personnes au bénéfice d'une rente AVS ou AI peuvent bénéficier de **prestations complémentaires** si leur revenu annuel déterminant n'atteint pas un revenu minimum cantonal.

Allouées par le Service des prestations complémentaires (SPC), leur objectif est de garantir la couverture des besoins vitaux et du loyer des bénéficiaires.

La prime d'assurance maladie obligatoire des soins est partiellement prise en charge par l'octroi d'un subside versé par le service de l'assurance maladie. Son montant est variable mais n'excède pas le montant de la prime moyenne cantonale.

Le projet de loi soumis au peuple genevois le 28 février 2016 vise à **réduire** cette dernière aide vitale.

Il prévoit que les bénéficiaires disposant d'un excédent minime de ressources affecte leur peu de revenu théoriquement disponible au paiement de leur prime d'assurance maladie.

Pour les personnes déjà en situation de précarité, cela signifie une réduction annuelle des prestations pouvant atteindre CHF **5'796.00** pour une personne seule, et CHF **14'519** pour un couple avec deux enfants !

Au nom de la justice sociale, nous vous invitons à voter **NON** à la modification de la LPCC.

Élodie Fluri

Pas d'économies sur le dos des locataires !

Depuis 15 ans la pénurie de logement met les locataires dans une situation difficile et rend les loyers spéculatifs. Le Conseil d'Etat préfère encore de s'en prendre aux locataires et gagner plus de 3,5 millions de francs sur leur dos.

La loi prévoit deux manières de faire les poches des locataires :

1. Une augmentation de 1% du taux d'effort pour tous les locataires des logements subventionnés (HBM, HLM, HM).
 - Pour les locataires de HBM, personnes à revenus très modestes, une famille avec deux enfants dans un appartement de 5 pièces devra payer jusqu'à **90,85** francs de plus par mois !
 - Pour les locataires de HLM, personnes à revenus modestes à moyens, ils devront payer jusqu'à **113,60** francs de plus par mois !
2. Une baisse des subventions personnalisées. Elle concerne les locataires HM, personnes à revenus moyens : ils devront payer jusqu'à **183,50** francs de plus par mois !

Nous devons refuser ces mesures contre les locataires le en votant **NON** à la modification de la loi sur le logement (LGL) !

Carole-Anne Kast



Nous nous souvenons ...

Renaud Bernard

Attentif, scrupuleux, généreux, rigoureux, modeste, fidèle... ces mots et bien d'autres évoquent la personnalité de **Renaud Bernard**.

Animateur à la Maison Onésienne dans les années 90, il y a tissé des liens solides avec la population. Conseiller municipal pendant près de 15 ans, il a constamment promu l'égalité de chances, la qualité de vie dans la cité.

Travailleur social, il était aux premières loges pour comprendre les préoccupations des personnes fragilisées.

Deux engagements résument à mon sens bien l'action citoyenne de **Renaud** : au sein du contrat de quartier, et à la tête du comité d'initiative pour des places d'apprentissage.

Renaud n'est plus, mais sa contribution à la commune demeure.



René Longet

Pierre-Alain Cristin

C'est avec une grande tristesse que nous pensons à **Pierre-Alain Cristin** qui nous a quittés il y a quelques semaines pour des raisons de santé.

Tant comme membre de la section, comme conseiller municipal et comme député, **Pierre-Alain** a été pour nous tous un moteur et une source de motivation pour nous engager pour un monde et une Ville d'Onex plus juste et prospère.

Il défendait en priorité des thèmes comme la sécurité, l'intégration et le respect.

Mais **Pierre-Alain** n'était pas seulement un homme politique. Il était très engagé dans beaucoup d'associations de la société civile et il avait une grande passion: la photo!

Son amitié et son engagement resteront dans notre mémoire pour toujours.



Daniel Fino

Venez nous interpeller, discuter et prendre contact avec nous !

Sur notre stand, devant la « COOP » : tout au long de l'année !!!

Prochain rendez-vous : samedi 20 février 2016

Soutenez notre section par vos dons ou cotisations : 12-14212-6

Transmettez-nous vos demandes et remarques : info@psonex.net

Blog : <http://www.psonex.net>

FaceBook : <https://www.facebook.com/psonex>

Adresse postale : Patrick Lapalud, président du PSO

Chemin du Bocage 14, 1213 Onex.

Téléphone : 079 753 21 11

